

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02937

Numéro SIREN : 840 381 545

Nom ou dénomination : 2 BOIS DE MESURE

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2020 sous le numéro de dépôt 24205

SASU 2 BOIS DE MESURE

Société par action simplifiée Unipersonnelle

Au Capital de 3 000 €

Siège Social : 29 rue de la Commanderie

27640 – VILLIERS EN DESOEUVRE

RCS EVREUX 840 381 545

n° de
dépot



n° de
gestion

26205
23 OCT. 2020

=====

n° de
signature

Quint.

n° de
chrono

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 OCTOBRE 2020**

=====

L'AN DEUX MILLE VINGT,
Le Quinze Octobre à 10 heures,
Au siège social,

L'Associée Unique de la Société dénommée SASU 2 BOIS DE MESURE, Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 euros immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Evreux sous le n° 840 381 545, dont le siège social est situé 29 rue de la Commanderie 27640 VILLIERS EN DESOEUVRE a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associée Unique approuve l'intégralité des Comptes Annuels tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de l'entreprise telle qu'elle en résulte.

L'Assemblée Générale prend également acte, en conformité des dispositions de l'Article 223 quater du C.G.I., du fait qu'au cours de cet exercice, il n'a été engagé aucune somme au titre des dépenses ou charges visées à l'Article 39-4 du C.G.I.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le président a établi un rapport sur les conventions visées à l'Article L. 227-10 du Code de Commerce sur les Sociétés commerciales, et l'associé déclare approuver les termes de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AA

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée unique précise qu'il lui a été versé une rémunération de **8 000 euros brute**, du 31 Mars 2020 au 30 Juin 2020.

Il a été attribué au Président une prime de **6 500 euros** au titre de l'exercice.

Soit une rémunération totale de 14 500 euros.

Enfin le compte courant de Monsieur **ROCHARD Rémi** a été rémunéré au taux fiscalement déductible de **1,24%** l'an, soit un intérêt de **97 euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, à savoir un bénéfice de **35 572,32 €** de la manière suivante :

- Autres Réserves	soit	35 572,32 euros
-------------------	------	-----------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION


L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifié conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée Unique, après lecture.

LE PRÉSIDENT



SASU 2 BOIS DE MESURE

Société par action simplifiée Unipersonnelle

Au Capital de 3 000 €

Siège Social : 29 rue de la Commanderie

27640 – VILLIERS EN DESOEUVRE

RCS EVREUX 840 381 545

=====

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT AU 30 JUIN 2020

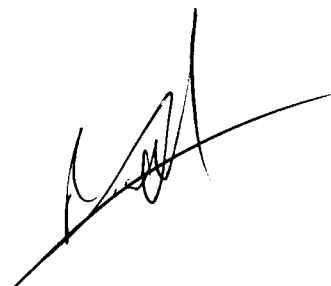
=====

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, à savoir un bénéfice de **35 572,32 €** de la manière suivante :

- Autres Réserves	soit	35 572,32 euros
-------------------	------	-----------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		2 BOIS DE MESURE SASU		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		4 Rue Georges Clémenceau 78440 GARGENVILLE		Durée de l'exercice précédent*		13	
Numéro SIRET*		8 4 0 3 8 1 5 4 5 0 0 0 1 0		Néant *		<input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le		3 0 0 6 2 0 2 0	
				N-1		3 0 0 6 2 0 1 9	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 281	AS	2 341	2 940	2 061
	Autres immobilisations corporelles	AT	6 730	AU	4 674	2 056	4 300
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	256	BI	256	200	
TOTAL (II)		BJ	12 267	BK	7 015	5 252	6 560
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	86	BM	86	127
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	15 280	BY	15 280	5 763	
	Autres créances (3)	BZ	865	CA	865	2 012	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	62 541	CG	62 541	28 896	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	78 771	CK	78 771	36 798	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	91 038	1A	7 015	84 023	43 358
Revois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :			Stocks :		Créances :	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		2 BOIS DE MESURE SASU		Néant * <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000)	DA	3 000		3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	300		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	15 671		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	35 572		15 971
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées*	DK			
	TOTAL (I)	DL	54 543		18 971
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8 143		17 751
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 857		4 013
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 479		2 623
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	29 479		24 387	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	84 023		43 358
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	29 479		24 387	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise :		2 BOIS DE MESURE SASU				Néant * <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services*	FG	92 775	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		92 775	FK		FL	62 478
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	97 278 62 480
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 803 10 695	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	42 (127)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	22 477 29 713	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	833 150	
	Salaires et traitements*					FY	14 500	
	Charges sociales (10)					FZ	6 799	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	3 670 3 345
				} - dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 2	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	56 126 43 778	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	41 152 18 702	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	97 241	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	97 241	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(97) (241)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	41 055 18 461	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise :		2 BOIS DE MESURE SASU		Néant * <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		17
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		17
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(17)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	5 483	2 473	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	97 278	62 480	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	61 706	46 509	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	35 572	15 971	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier*	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			dont cotisation facultatives Madelin A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, utiliser l'annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

2 BOIS DE MESURE SASU

4 Rue Georges Clémenceau

78440 GARGENVILLE

SIRET 84038154500010 - APE 4332A

1 juillet 2019 - 30 juin 2020

SARL AUDIFEX - Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat Aux Comptes - LES MUREAUX

Téléphone : 01 30 99 50 00 - Télécopie : 01 30 99 30 10

ELEMENTS DE L'ANNEXE

	PRODUITES	NON PRODUITES	
		non applicables	non significatif
1 Règles et méthodes comptables	x		
INFOR. RELATIVES AUX BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT			
2 Etat de l'actif immobilisé	x		
3 Etat des amortissements	x		
4 Etat des provisions	x		
5 Etat des échéances des créances et des dettes	x		
6 Informations et commentaires sur :			
1 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		x	
2 - Frais d'établissement		x	
3 - Frais de recherche appliquée et de développement		x	
4 - Fonds commercial		x	
5 - Avances aux dirigeants		x	
6 - Produits à recevoir		x	
7 - Charges à payer	x		
8 - Charges et produits constatés d'avance	x		
9 - Charges à répartir sur plusieurs exercices		x	
10 - Composition du capital social	x		
11 - Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
12 - Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangères		x	
7 Crédit bail		x	
8 Engagements financiers		x	
9 Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
10 Rémunération des dirigeants			x
11 Effectif moyen	x		
12 Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société		x	
13 Liste des filiales et participations		x	
14 Variation des Impôts différés ou latents		x	

RÈGLES ET MÉTHODES

ÉLÉMENT 1

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les nouvelles règles sur les actifs, amortissements et dépréciations issues :

* des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations.

* du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

ont fait l'objet la première année d'application en 2005, du choix de la méthode prospective.

1) MONNAIE DE PRÉSENTATION DES COMPTES

La monnaie de présentation des comptes est l'Euro

2) RÈGLE GÉNÉRALE D'ÉVALUATION

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou bien à leur coût de production.

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4) AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise, selon tableau ci-dessous.

Dans la mesure où les immobilisations sont dissociables, les amortissements sont calculés par composants.

Matériel industriel	3 ans
Matériel de transport	3 ans

5) STOCKS ET EN COURS

Les matières premières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les méthodes : premier entré, premier sorti ou coût moyen unitaire pondéré. Les produits fabriqués et en cours de production sont valorisés au coût de production.

6) CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du cours de change fin de mois. Les différences éventuelles de conversions sont inscrites en écarts de conversion actif ou passif.

7) CHANGEMENT DE METHODE - DEROGATIONS

NEANT

8) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

L'épidémie de COVID-19 est un événement de l'année 2020. Conformément à la communication du collège de l'ANC en date du 2 Avril 2020, cet événement a donné lieu à un impact sur les comptes annuels clos au 30 juin 2020.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

2 BOIS DE MESURE SASU 1 juillet 2019 au 30 juin 2020

ÉLÉMENT 2

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	
<i>EUR</i>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agenc- et aménag- des constructions	2 976		2 305			5 281
Installations techniques, matériel et outillage industriel						
Installations générales, agencements, aménagements divers	6 730					6 730
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 706		2 305			12 011
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	200		56			256
Prêts et autres immobilisations financières	200		56			256
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	400		112			512
TOTAL GÉNÉRAL	9 906		2 361			12 267

CRÉANCES ET DETTES

2 BOIS DE MESURE SASU 1 juillet 2019 au 30 juin 2020

ÉLÉMENT 5

ETAT DES CRÉANCES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1) (2)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>	256		256
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Autres créances clients</i>	15 280	15 280	
<i>Créance représentative de titres prêtés</i>			
<i>Personnel et comptes rattachés</i>			
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>			
<i>Impôts sur les bénéfices</i>			
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	865	865	
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>			
<i>Créances diverses envers l'État et collectivités publiques</i>			
<i>Groupe et associés (2)</i>			
<i>Débiteurs divers</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
TOTAL DES CRÉANCES	16 400	16 145	256

Renvois
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes à 2 ans maximum à l'origine</i>				
<i>Emprunts et dettes à plus de 2 ans à l'origine</i>				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	2 857	2 857		
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	8 023	8 023		
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	4 658	4 658		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	5 483	5 483		
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>				
<i>Obligations cautionnées</i>				
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	315	315		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupe et associés (2)</i>	8 143	8 143		
<i>Autres dettes</i>				
<i>Dettes représentatives de titres empruntés</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
TOTAL DES DETTES	29 479	29 479		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés

8 046

COMPTES DE RÉGULARISATION

2 BOIS DE MESURE SASU 1 juillet 2019 au 30 juin 2020

ÉLÉMENT 6.6

PRODUITS À RECEVOIR	Montants
Créances rattachées à des participations	1 560
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Etat produits à recevoir	
Autres créances	
TOTAL	1 560

ÉLÉMENT 6.7

CHARGES À PAYER	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 364
Dettes fiscales et sociales	10 078
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	97
TOTAL	11 539

PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

2 BOIS DE MESURE SASU 1 juillet 2019 au 30 juin 2020

ÉLÉMENT 6,8

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Montants
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	NEANT

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Montants
Charges d'exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	NEANT

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

2 BOIS DE MESURE SASU 1 juillet 2019 au 30 juin 2020

ÉLÉMENT 6.10

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	Nombre de titres			Valeur nominale
	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'ex.	A la clôture de l'exercice	
Parts sociales				
Actions ordinaires			300	10
Actions amorties				

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

2 BOIS DE MESURE SASU 1 juillet 2019 au 30 juin 2020

ÉLÉMENT 6.11

REPARTITION	Chiffre d'affaires de l'exercice			Exercice N-1
	France	Export	Total	
Ventes de marchandises			0	
Production vendue de biens				
Production de services	92 775		92 775	62 478

ECART DE CONVERSION SUR CRÉANCES ET DETTES

ÉLÉMENT 6.12

	Montant actif	Montant passif	Différences compensées couv. Change	Provision pour pertes de change
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances				
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation				
Sur dettes sur immobilisations				

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

2 BOIS DE MESURE SASU 1 juillet 2019 au 30 juin 2020

ÉLÉMENT 11

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Hommes	Femmes
Cadres	1		1	
Agents de maîtrise et techniciens	0			0
Ouvriers	0		0	
Apprentis	0		0	
Total	1	0	1	0

2 BOIS DE MESURE SASU

4 Rue Georges Clémenceau

78440 GARGENVILLE

SIRET 84038154500010 - APE 4332A



COMPTES ANNUELS

au

30 juin 2020

SARL AUDIFEX - Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat Aux Comptes

35 Rue Aristide Briand

78130 LES MUREAUX

Téléphone : 01 30 99 50 00 - Télécopie : 01 30 99 30 10

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Audifex", written in a cursive style.

LIASSE FISCALE

2 BOIS DE MESURE SASU

4 Rue Georges Clémenceau

78440 GARGENVILLE

SIRET 84038154500010 - APE 4332A

1 juillet 2019 - 30 juin 2020

SARL AUDIFEX - Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat Aux comptes - LES MUREAUX

Téléphone : 01 30 99 50 00 - Télécopie : 01 30 99 30 10